



Coordination Nationale
des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes

www.cnarela.fr

Adresse postale : 11, rue champ Saint Pierre, 39170 Saint-Lupicin
Tél : 03 84 42 84 36

courriel : sylvie.pedroarena@orange.fr

Sylvie Pédroaréna
Présidente de la CNARELA
François Martin
Vice-président de la CNARELA

Le 11 mai 2015

Madame la Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Madame N. Vallaud-Belkacem,
110, rue de Grenelle,
75357 PARIS

Madame la Ministre,

Dans chacune de vos déclarations publiques sur la place des langues anciennes dans le projet de la réforme du collège, vous affirmez vouloir proposer l'apprentissage du grec et du latin à 100 % des élèves.

Nous souhaitons que vos paroles soient suivies d'actions car certaines dispositions prises pour la rentrée 2015 viennent ouvertement contredire vos propos.

Dans certaines académies, en effet (Amiens, Reims, par exemple), les recteurs ont décidé de supprimer la possibilité de s'inscrire en Enseignement d'exploration Langues et Cultures de l'Antiquité, à l'entrée en classe de seconde. La réforme du lycée a été présentée comme une nouvelle chance pour la série littéraire et les enseignements de latin et de grec. De telles fermetures entraîneront de nouvelles baisses d'effectifs que vous dénoncez déjà actuellement, alors que vous en incomberez la cause à la désaffectation des élèves.

L'académie de Montpellier risque de perdre 12 postes de lettres classiques alors que les effectifs des sections justifieraient leur maintien.

Ailleurs,

- on refuse l'ouverture de groupes qui permettraient d'accueillir tous les élèves volontaires à leur entrée en 5^{ème},

- les chefs d'établissement choisissent les futurs élèves latinistes de 5^{ème} car certains recteurs et DASEN imposent un quota de latinistes par établissement. De nombreux élèves sont ainsi frustrés de ne pas pouvoir bénéficier des cours de latin comme les autres. Les parents d'élèves sont très déçus et manifestent leur mécontentement à chaque rentrée.

- on refuse la création de l'option grec en 3^{ème} alors que de nombreux élèves sont volontaires,

- en collège, comme en lycée, on regroupe les niveaux, on diminue les horaires, au mépris des textes réglementaires nationaux,

- à l'entrée en seconde, le logiciel AFFELNET n'enregistre pas les options facultatives et on refuse les dérogations indispensables à la poursuite de l'enseignement commencé au collège.

Sur notre site, www.cnarela.fr, sont publiés quelques exemples représentatifs de tous ces dysfonctionnements.

La CNARELA a déjà alerté votre cabinet lors d'une audience en février mais nous constatons que les problèmes s'accumulent et s'aggravent. Faut-il y voir un effet des annonces de la réforme ?

Au nom de nos élèves, nous vous demandons d'intervenir dès maintenant auprès des recteurs et des DASEN pour que soient dégagés les moyens nécessaires afin que dans tous les établissements, tous les élèves souhaitant étudier le grec et le latin puissent le faire dès la rentrée 2015 dans des conditions satisfaisantes et conformes aux textes officiels.

Nous vous prions d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments très respectueux.

Sylvie Pédroaréna, François Martin,

Pour la CNARELA

PS : Cette lettre ouverte sera largement diffusée et publiée sur notre site.